

Fiche technique

Métal 25 Émulsion autolustrante

MÉTAL 25 est une émulsion métallisée non glissante qui résiste au trafic intense et permet d'obtenir un film brillant en alliant durabilité et dureté. Résiste aussi aux traces noires. Convient pour tous types de sols durs, plastiques, marbres, carrelages et autres ...

CONSEIL D'UTILISATION

MÉTAL 25 s'utilise sur un sol propre, préalablement décapé avec DS PLUS ou POLYVALENT.

Appliquer une couche uniforme d'émulsion à l'aide d'un balai applicateur ou d'un mop.

Laisser sécher (de 20 à 30 min) suivant le type de sol. Après avoir constaté un bon séchage de la première couche, appliquer une deuxième couche en passage croisé et laisser sécher de nouveau, (environ 30 min) suivant le type de sol.

Consommation moyenne : 50 à 70m²/litre et par couche.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide blanc laiteux
- pH : 7,6 - 8,6
- Densité : 1,02 - 1,04
- Consommation : 50 à 70 m² par litre et par couche.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Bien mélanger avant utilisation.

Eviter les projections oculaires.

Respecter les temps de séchage.

Ne pas remettre le produit inutilisé dans le bidon.

Effectuer un essai de consommation sur les sols très poreux.

Température d'utilisation : minimum 5°C.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

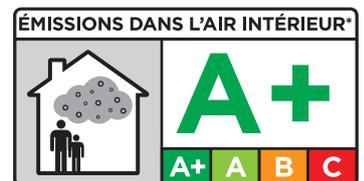
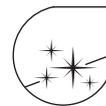
Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 2



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

 **CHALLENGER'S**
PROPRETÉ
concepteur de savoir-faire

Challenger's Propreté - 37, Avenue des Sablonnières – ST FORT
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Tél. 02 43 07 47 07 - Fax : 02 43 06 62 38 - www.challengers-proprete.com